

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 30/99 du 1/12/99 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Contrôle des infestations larvaires de grosse altise et de charançon du bourgeon terminal

Comme les années précédentes, une observation du niveau des populations larvaires a été réalisée en zones non traitées de parcelles d'observation du réseau, avec dissection des pétioles sur 50 plantes par parcelle. D'une façon générale, c'est un niveau de population particulièrement bas qui est observé cet automne.

Sur les quelque 35 parcelles notées en Bourgogne et 16 en Franche-Comté, les résultats sont les suivants :

- malgré un vol de charançon d'importance "normale", aucune larve n'a été décelée sur l'ensemble des situations notées, y compris celles avec cumuls de captures importants (Oiselay - 70 : 126 captures, Venoy - 89 : 128 captures),
- quelques rares larves d'altise ont été observées - à un niveau anecdotique - sur un petit nombre de situations :

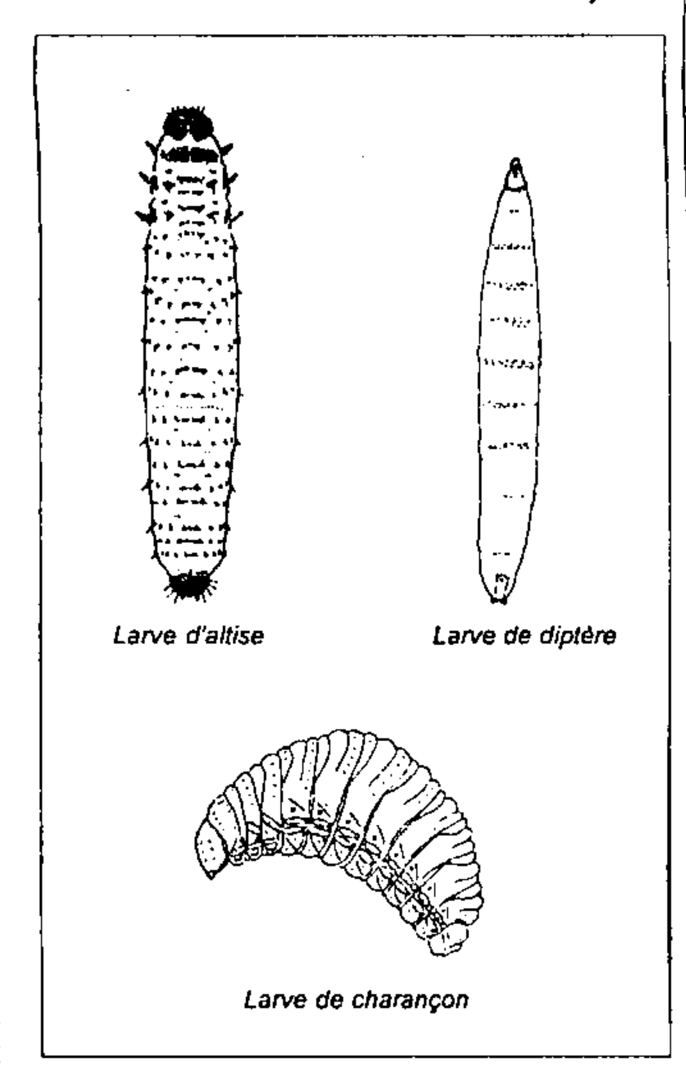
Epernay sous Gevrey - 21 : 6 %, Brazey en Plaine - 21 : 2 %, Authume - 39 : 12 %, St Baraing - 39 : 14 %, Cugney - 70 : 6 %, Vantoux - 70 : 6 %, St Maurice en Rivière - 71 : 2 %, Pont sur Yonne - 89 : 4 %).

Ces résultats confirment la tendance observée depuis plusieurs années à savoir une faible pression larvaire automnale pour ces deux ravageurs .

Aucune intervention de rattrapage n'est à envisager dans les situations observées.

Compte tenu de l'importance de l'échantillon de parcelles (non traitées) observées, il apparaît peu probable que des populations importantes puissent exister. Cependant, en cas de doute pour des parcelles non protégées, un contrôle peut être réalisé sur 50 plantes. La dissection des pétioles permet de déceler la présence de galeries et de larves. Rappelons que l'efficacité d'une intervention de rattrapage est rarement élevée. Pour la grosse altise, elle n'est à envisager qu'à partir de 70 % de pieds atteints, soit 2-3 larves en moyenne par pied.

Ne pas confondre ! Des larves de diptères sont parfois présentes sur feuilles sénescentes ; ces larves ne doivent pas être confondues avec celles d'altise ou de charançon.



Céréales

Pucerons à l'automne 1999

Au cours de l'automne 1999, la colonisation des jeunes céréales par les pucerons n'a pas présenté un niveau très élevé. Le vol à la tour d'Auxerre est lui-même resté modéré et depuis le 11 novembre nous n'enregistrons plus aucune capture.

Les observations réalisées en cultures ont surtout montré un risque pour les levées précoces de fin septembre-début octobre pour lesquelles des populations de 10 à 15 % de pieds porteurs pouvaient être observées. Pour les levées postérieures au 10 octobre, seuls de faibles niveaux de population ont été observés, souvent nuls et parfois compris



Colza
Pas d'intervention de rattrapage altise-charançon
Céréales
Point sur l'évolution des pucerons à l'automne.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier 340 F- Fax 390 F

entre 5 et 10 %. Compte tenu des conditions météorologiques intervenues depuis le début novembre, les populations ont disparu dans pratiquement toutes les situations.
On note cependant encore, en Haute-Saône et Jura, quelques parcelles abritées où de faibles populations résiduelles subsistent observées après disparition de la couverture neigeuse.



Réunion de synthèse "Grandes Cultures" du S.R.P.V. Franche-Comté : **Mardi 14 décembre de 9 h 15 à 17 h au LEGTA de Dannemarie S/Crète (25)**

JNO - Résultats pots pièges

Lieu	Période d'exposition	% de pots infestés	% de plantes infestées	Nbre de pucerons par pot	Nbre de pucerons par plante	% de pots infestés par le virus
Beaune	24/09 au 1/10	0	0	0	0	0
	1/10 au 8/10	1,25	0,25	0,04	0,01	0
	8/10 au 15/10	16,25	4,25	0,5	0,1	6,5
	15/10 au 22/10	13,75	3,00	0,3	0,06	4
	22/10 au 29/10	10,00	2,00	0,15	0,03	6,5
	29/10 au 05/11	3,75	0,75	0,06	0,01	0
	05/11 au 12/11	3,75	0,75	0,05	0,01	0
	12/11 au 19/11	0	0	0	0	Analyse en cours
Auxerre	1/10 au 8/10	2,5	0,5	0,09	0,02	0
	8/10 au 15/10	25	7	0,8	0,15	2,5
	15/10 au 22/10	28,75	7,53	1,10	0,22	1,3
	22/10 au 29/10	16,25	3,75	0,34	0,07	0
	29/10 au 05/11	33,75	8,5	1,18	0,24	1,3
	05/11 au 12/11	13,75	3,25	0,26	0,05	0
	12/11 au 19/11	6,25	1,25	0,08	0,02	0
	19/11 au 26/11	8,75	2	0,19	0,04	Analyse en cours

Les bonnes pratiques agricoles, c'est d'abord...

...Un pulvé bien réglé !

Bien réglé, le pulvérisateur permet une meilleure efficacité du traitement et donc une meilleure rentabilité des interventions.
Les *statistiques sont formelles* : 30 % des pulvérisateurs de moins de 5 ans possèdent une anomalie de fonctionnement. Leurs possesseurs pensent généralement avoir un appareil en bon état de fonctionnement.
Les agriculteurs, utilisant un pulvérisateur plus âgé, pensent le plus souvent que leur outil nécessiterait des réparations coûteuses pour être en bon état. Bien entretenus, en général, ces pulvérisateurs ne présentent pas beaucoup plus d'anomalies que les plus récents.
En fait, seul un diagnostic de pulvérisateur réalisé par un technicien compétent peut garantir à l'agriculteur un bon fonctionnement. Faire effectuer cette vérification reste une démarche volontaire des agriculteurs. Ils sont encore peu nombreux à avoir ce réflexe.
Le coût qu'il devra supporter (300 à 700 F le diagnostic individuel selon la largeur de la rampe) peut être facilement amorti.
De plus, un carnet technique (ou des fiches d'entretien), renseigné à chaque diagnostic, atteste du bon entretien de l'appareil et justifie un prix de revente de l'appareil satisfaisant. Une coordination régionale, axée sur le diagnostic de pulvérisateur avec veille technologique permanente, est mise en place par la Fédération Régionale des CUMA en collaboration avec les Chambres Départementales.

Pour tout renseignement, contacter :

pour la Bourgogne :
FEDERATION REGIONALE
des COOPERATIVES d'UTILISATION
de MATERIEL AGRICOLE
42, Rue der Mulhouse
21100 DIJON

pour la Franche-Comté :
FEDERATION REGIONALE
des COOPERATIVES d'UTILISATION
de MATERIEL AGRICOLE
Valparc
Espace Valentin Est
25048 BESANCON Cedex